



AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

L'article 9 du Code Civil donne à tout individu le droit absolu à la protection de son image.

Cette demande d'autorisation ne concerne que les images et vidéos effectuées dans le cadre du Concours Trophée David Campbell & Trophée David Campbell Junior 2021 organisé par l'AICR PARIS.

Je, soussigné(e) (Nom, Prénom, Adresse) :

Employé(e) par (Raison sociale, Adresse) / Scolarisé(e) à (Nom de l'établissement, Classe, Adresse)

autorise

les médias et les membres de l'organisation du Trophée David Campbell à me prendre en photo, à me filmer à exploiter les images et vidéos dans les médias, sur le site de l'AICR et de ses partenaires, sur Facebook, Twitter et autres supports de communication.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui me concernent est garanti. Je pourrais donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de ces images et vidéos si je le juge utile.

Date :

Signature :